



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Trente-quatrième session

Rome (Italie), 14-17 mai 2024

Financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain (ODD 2)

Résumé

Même si la région est en bonne voie pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des objectifs de développement durable (ODD) malgré les crises récentes, les déficits de financement persistants font peser un risque important sur ses chances d'y parvenir. Le présent document soutient qu'une approche concertée doit prévaloir pour tirer parti de toutes les formes de financement disponibles, qu'elles soient issues de sources publiques ou privées, nationales ou internationales. Cette approche devrait reposer sur une action coordonnée et des cadres de financement intégrés et les pouvoirs publics devraient jouer un rôle dynamique à cet égard, en déployant des fonds publics offrant un rendement plus élevé et en exerçant un effet catalyseur sur le financement privé, de façon à créer un environnement favorable au financement.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à:

- formuler un exposé crédible** des coûts nationaux et de la combinaison de financements et d'investissements nécessaire pour atteindre l'ODD 2, en déterminant les synergies et les arbitrages qui peuvent exister avec d'autres cibles pertinentes des ODD;
- mobiliser des financements auprès de toutes les sources publiques et privées disponibles, en **établissant des stratégies de financement intégrées** qui permettent d'évaluer systématiquement le statu quo et les tendances du paysage du financement, tout en identifiant, en hiérarchisant stratégiquement, en planifiant et en coordonnant les financements et les investissements publics et privés destinés à la réalisation de l'ODD 2, en accord avec les plans nationaux de développement durable;
- faire plus avec moins et plus vite, en **mettant en place des systèmes efficaces et transparents** qui fassent cadrer les flux de financement existants et nouveaux avec les cibles 2.1 et 2.2 de l'ODD 2;
- prendre des mesures ciblées **pour inciter le secteur privé à financer la réalisation des ODD**, en mettant en place un environnement favorable et en renforçant les infrastructures financière et de données, en réduisant les coûts et les risques associés au financement et à l'investissement et en améliorant la «bancabilité» des acteurs agricoles,

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

en particulier des petits exploitants, des micro-, petites et moyennes entreprises agricoles et des groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes;

- e. **élaborer un cadre de suivi, d'évaluation et de responsabilisation solide pour le financement des ODD**, en l'accompagnant d'une taxonomie, de normes et d'orientations destinées à l'ensemble des parties prenantes dans un souci de transparence, de suivi des progrès et d'optimisation des impacts;
- f. **établir des centres de connaissances publics** pour diffuser les leçons tirées de l'expérience et encourager les parties prenantes à collaborer aux niveaux national et régional en vue du financement des cibles 2.1 et 2.2 de l'ODD 2; et
- g. **élaborer des cadres de financement nationaux intégrés** en droite ligne du programme d'action d'Addis-Abeba¹, qui appelle à mettre en œuvre les ODD sur la base de stratégies de développement durable prises en main par les pays et liées à des cadres de financement nationaux intégrés.

Plus spécifiquement, la Conférence régionale invite les membres à:

- Déterminer la mesure dans laquelle les outils budgétaires sont utilisés de manière stratégique pour atteindre l'ODD 2, en visant à mieux intégrer les systèmes de planification et de financement publics, à intégrer les ODD dans les cadres de gestion des finances publiques, à supprimer progressivement et à réaffecter les subventions publiques préjudiciables à l'ODD 2 de sorte que les ressources puissent être réorientées vers des pratiques agroalimentaires durables, à renforcer la mobilisation des ressources nationales grâce à des réformes et au renforcement des capacités en matière de formulation et de gestion de politiques fiscales fondées sur des éléments factuels, et à se servir de la politique fiscale pour encourager l'alignement sur l'ODD 2.
- Attirer des flux d'aide publique au développement et améliorer leur ciblage, de façon à pouvoir réaliser des investissements agroalimentaires stratégiques qui soient alignés sur l'ODD 2, exercent un effet catalyseur et complètent les financements et investissements privés. Il faudra en priorité réaliser des investissements offrant un bon rapport coût-efficacité et produisant un impact élevé dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement des chaînes de valeur tenant compte des enjeux nutritionnels, tout en mettant l'accent sur les besoins spécifiques des femmes, des jeunes et d'autres groupes vulnérables.
- Adopter une approche proactive pour exercer un effet d'attraction sur le secteur privé². Il faudra en l'occurrence adopter des solutions de financement innovantes telles que les fonds de garantie, les investissements à impact, le financement de chaînes de valeur agricoles, les partenariats public-privé, les dispositifs de financement axés sur le climat et l'environnement, le financement participatif, les obligations à impact social, le financement mixte, les fonds d'innovation agrotechnologique, les capitaux philanthropiques et les conversions de créances.
- Établir des taxonomies, des normes et des cadres de suivi du financement de la réalisation des ODD qui soient alignés sur le cadre de l'Union européenne pour la finance durable, promouvoir les Principes du Comité de la sécurité alimentaire mondiale pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et lutter contre «l'ODD-washing».

¹ Le Programme d'action d'Addis-Abeba a été adopté en 2015 lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Il offre un cadre mondial pour le financement du développement durable et vise à aligner l'ensemble des flux de financement, politiques et accords internationaux sur les priorités économiques, sociales et environnementales.

² Phénomène du «crowding-in», en vertu duquel les dépenses publiques exercent un effet incitatif sur l'investissement privé.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Europe

ERC-ECA-Secretariat@fao.org

I. Introduction

1.1. Vue d'ensemble

1. À moins de sept ans de l'échéance fixée pour réaliser les ODD, la région Europe et Asie centrale est en bonne voie pour atteindre l'ODD 2 relatif à la faim, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Les progrès n'ont toutefois pas toujours été linéaires: la trajectoire, relativement régulière jusqu'en 2020, a ensuite été perturbée par diverses crises, notamment la pandémie de covid-19, la guerre en Ukraine, les tremblements de terre, la sécheresse et les crises alimentaire, énergétique et financière³. Certains indicateurs de malnutrition pourraient même se dégrader à l'avenir, si l'on ne mène pas des interventions ciblées pour neutraliser les facteurs responsables de leurs tendances négatives actuelles. La région reste néanmoins bien classée par rapport au reste du monde, comme l'indique le **Hiba! A hivatkozási forrás nem található.**

Tableau 1. Niveaux des indicateurs correspondant aux cibles 2.1 et 2.2 de l'ODD 2 dans quelques régions, 2020-2022

Indicateurs	Monde	Europe et Asie centrale	Caucase	Asie centrale	Balkans occidentaux	CEI-Europe et Ukraine	Pays de l'AELE	UE-27 et Royaume-Uni
Prévalence de la sous-alimentation (%)	9,2	<2,5	<2,5	3,2	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5
Nombre de personnes sous-alimentées (en millions)	725,0	n.c.	n.c.	2,4	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Prévalence de l'insécurité alimentaire grave (%)	11,3	2,7	2,3	4,8	4,8	1,2	0,9	1,8
Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave (%)	29,5	11,9	15,5	18,4	18,0	10,4	3,4	6,6
Prévalence du retard de croissance chez l'enfant de moins de 5 ans (%)	22,3	4,9	10,3	7,7	5,9	5,8	2,5	3,2
Prévalence de l'émaciation chez l'enfant de moins de 5 ans (%)	6,8	1,4	2,2	2,1	1,8	n.d.	n.d.	0,5
Prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 19 à 49 ans (% , 2019)	29,9	18,8	30,4	28,1	22,8	20,5	11,6	14,0
Prévalence de l'obésité chez l'adulte (%)	13,1	25,3	20,9	17,7	22,5	25,7	22,6	25,4
Prévalence de l'allaitement maternel exclusif du nourrisson de 0 à 5 mois (% , 2021)	47,7	n.d.	n.d.	44,9	27,0	n.d.	n.d.	n.d.
Prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance (% , 2020)	14,7	7,6	9,8	6,0	6,2	6,9	5,6	7,1
Personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement (%)	42,2	3,1	8,9	24,4	10,9	2,5	0,1	1,0
Coût d'une alimentation saine (USD en parité de pouvoir d'achat (PPA) par habitant et par jour, 2021)	3,662	3,196	3,108	3,324	4,025	3,382	2,799	3,090

Source: D'après FAO. 2023. *Europe and Central Asia– Regional Overview of Food Security and Nutrition 2023 – Statistics and trends*. Budapest. <https://doi.org/10.4060/cc8608en>.

Note: «CEI» désigne la Communauté d'États indépendants, «AELE» l'Association européenne de libre-échange, et «UE-27 et Royaume-Uni» les 27 pays de l'Union européenne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

2. Tout en plaidant pour la mise en œuvre d'approches axées sur la transformation des systèmes agroalimentaires, ce document place avant tout l'accent sur les aspects financiers. Il fait valoir que le financement de l'ODD 2 est une entreprise ambitieuse qui nécessite une approche globale à dimensions multiples et une combinaison de financements publics et privés, issus de sources nationales et internationales.

3. La section II examine les principaux défis auxquels la région est confrontée en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, ainsi que leurs déterminants et les politiques et stratégies en vigueur, avant de se pencher sur la question du déficit de financement à combler pour relever ces défis et soutenir les politiques et les stratégies. La section III décrit le défi financier à relever en termes de

³ On trouvera de plus amples informations sur le Groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière à cette adresse: <https://news.un.org/pages/global-crisis-response-group/>.

sources de financement publiques et privées, identifie les domaines de financement prioritaires et examine les principales sources de financement disponibles pour les cibles 2.1 et 2.2 des ODD et leur portée. Elle analyse les défis liés à l'architecture financière actuelle et les possibilités de changement. La dernière section présente un ensemble de recommandations pour accroître les financements, en soulignant l'importance des stratégies intégrées, du renforcement de la mobilisation des secteurs public et privé et des approches financières innovantes.

1.2. La faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans la région Europe et Asie centrale

4. Le Rapport intitulé *Europe and Central Asia: Regional Overview of Food Security and Nutrition 2023* (Europe et Asie centrale: aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2023) indique que des progrès notables ont été accomplis en direction des cibles de l'ODD 2, mais qu'il reste aussi des défis notables à relever. Sur le plan nutritionnel, si le retard de croissance et l'émaciation chez l'enfant de moins de 5 ans sont faibles, l'obésité chez l'adolescent et le jeune adulte, la surcharge pondérale chez l'enfant de moins de 5 ans et l'anémie chez les femmes suscitent des préoccupations croissantes. Les études fondées sur la comptabilisation du coût complet pour la région Europe et Asie centrale soulignent que les modes d'alimentation actuels sont sources de coûts sanitaires cachés importants, d'où la nécessité impérieuse de transformer les systèmes agroalimentaires (on trouvera de plus amples informations sur le coût de l'inaction dans la suite du document). Pour s'attaquer aux principaux facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition et permettre ainsi à la région d'atteindre l'ODD 2 à l'horizon 2030, il sera nécessaire de mener des politiques ciblées et fondées sur des éléments factuels, en adoptant une approche collaborative et inclusive.

1.3 Les facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition en Europe et en Asie centrale

5. Les exercices régionaux de prospective stratégique actuellement menés par la FAO visent à identifier les déterminants régionaux des systèmes agroalimentaires. Les premiers résultats pour la région Europe et Asie centrale indiquent que la transformation structurelle a joué à cet égard un rôle décisif, façonnant les modes de production, de consommation et de nutrition dans toute la région, ainsi que dans les sous-régions et les différents pays. La transformation structurelle a elle-même été fortement influencée par le contexte, notamment les relations d'interdépendance entre pays, qui prennent davantage d'importance pour les pays enclavés de l'Est. Les relations d'interdépendance entre pays exercent une influence notable sur différents aspects qui vont des alliances politiques à la structure des échanges commerciaux, en passant par les investissements étrangers directs, les transferts de technologie, les débouchés commerciaux et les migrations. Leurs répercussions s'étendent à la croissance économique, à l'investissement public et à l'innovation dans les systèmes agroalimentaires, donnant lieu à différentes trajectoires en termes de croissance de la productivité agricole et de transformation des systèmes agroalimentaires, notamment entre les pays à revenu élevé et les économies en transition. On trouvera une analyse plus détaillée de ces éléments et d'autres facteurs clés pour la région Europe et Asie centrale dans le document ERC/24/9.

1.4 Politiques et stratégies mises en œuvre dans la région Europe et Asie centrale pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition

6. Pour les pays à revenu élevé de la région, les besoins de financement nécessaires à la réalisation de l'ODD 2 sont à l'évidence moins pressants. Pour répondre aux questions de sécurité alimentaire et de nutrition, ces pays ont adopté un large éventail d'initiatives et de politiques, dont certaines relèvent du secteur public et d'autres du secteur privé⁴.

7. Les économies en transition⁵ ont elles aussi mis en œuvre un large éventail de mesures (par exemple, des programmes d'alimentation scolaire, des initiatives d'éducation alimentaire et

⁴ Pour en savoir plus, se référer au document portant la cote ERC/22/3, issu de la trente-troisième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, disponible à l'adresse <https://www.fao.org/3/ni188fr/ni188fr.pdf>.

⁵ Les «économies en transition» désignent des pays qui connaissent des changements économiques et politiques importants, liés le plus souvent au passage d'un système économique centralisé ou étatique à un système plus orienté vers le marché ou un système de marché mixte.

d'éducation des consommateurs, la reformulation de certains aliments, des mesures visant à diversifier les produits alimentaires disponibles, etc.), qui sont très variables dans la région et reflètent collectivement l'approche plurielle adoptée en matière de transformation des systèmes agroalimentaires pour relever les défis complexes liés à la faim, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition lors des périodes de changement économique et social. Les pays ont notamment déployé des filets de sécurité sociale pour protéger les populations vulnérables de l'insécurité alimentaire, mettant en place des programmes d'assistance ciblés tels que des transferts en espèces ou des subventions alimentaires, qui viennent en aide aux personnes les plus exposées au risque d'insécurité alimentaire, tant en temps normal que lors de crises comme la pandémie de covid-19, la guerre en Ukraine, les tremblements de terre, la sécheresse et les crises alimentaire, énergétique et financière. Des réformes foncières ont été engagées dans le but d'accroître la productivité et la réactivité aux marchés et ainsi améliorer la disponibilité des produits alimentaires. Les pouvoirs publics investissent également dans des programmes éducatifs de sensibilisation aux enjeux nutritionnels – généralement ciblés sur les écoles, les établissements de soins de santé et les communautés – qui encouragent les habitudes alimentaires saines et abordent les problèmes liés à la malnutrition. Des interventions de santé publique sont également menées pour lutter contre la malnutrition, y compris les carences en micronutriments. Elles peuvent consister à enrichir les aliments de base, à distribuer des compléments en vitamines ou encore à organiser des campagnes de santé pour améliorer les pratiques alimentaires générales. Certains pays ont mis l'accent sur le développement rural pour améliorer les pratiques agricoles, les infrastructures et les opportunités génératrices de revenus en milieu rural, utilisant pour cela des approches qui visent à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire au sein des communautés rurales.

8. Si la liste des politiques et des stratégies est longue, leur mise en œuvre s'est souvent révélée difficile en raison des faiblesses de la gouvernance et des institutions, y compris celles qui étaient chargées de financer ces programmes. Pour que les politiques visant à réduire la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition soient correctement mises en œuvre, il convient de prendre en compte tant les aspects liés à l'offre que ceux liés à la demande. Le principal défi réside dans la nécessité d'élaborer des politiques améliorées (et finançables) pour relever le triple défi auquel sont confrontés les systèmes agroalimentaires, à savoir: assurer la sécurité alimentaire et la nutrition, fournir des moyens d'existence et améliorer la durabilité environnementale. Ce défi est rendu encore plus difficile par les désaccords sur les faits, les divergences d'intérêts et les différences de valeurs, qui peuvent néanmoins être atténués au moyen de processus d'élaboration de politiques solides, inclusifs, transparents et fondés sur des éléments factuels. En d'autres termes, des mesures doivent être prises non seulement pour mobiliser davantage de ressources, mais aussi pour veiller à ce qu'elles soient affectées à des politiques de meilleure qualité (voir section III).

Déficit de financement à combler et secteurs prioritaires en Europe et en Asie centrale

9. Pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD, la région doit engager ses systèmes agroalimentaires sur la voie d'une croissance et d'une transformation inclusives, durables, résilientes et tenant compte des enjeux nutritionnels. Cela nécessite d'apporter des solutions appropriées aux interactions complexes qui s'opèrent entre les facteurs environnementaux, économiques, sociaux et politiques, en tenant compte de la spécificité d'une région qui abrite des pays à revenu élevé et des économies en transition. S'il est nécessaire d'augmenter les financements dans toute la région, les efforts devraient porter en priorité sur les économies en transition et privilégier les domaines qui peuvent raisonnablement ouvrir la voie au développement de chaînes de valeur tenant compte des enjeux nutritionnels. Les interventions doivent également tenir compte des caractéristiques particulières des pays enclavés, qui souffrent d'une détérioration progressive de leurs infrastructures rurales et de transport, de la faiblesse de leurs institutions et d'un processus de transformation structurelle qui s'éternise.

10. On ne dispose actuellement d'aucune estimation fiable du volume de financement requis pour atteindre l'ODD 2 dans la région, en particulier dans le contexte de la priorité donnée au développement de chaînes de valeur durables tenant compte des enjeux nutritionnels et à la transformation des systèmes agroalimentaires. Ces lacunes sont dues, entre autres, à la complexité intrinsèque de la tâche qui consiste à élaborer une approche méthodologique tenant compte de la

nature multidimensionnelle de cet ODD, aux difficultés liées à la disponibilité, à la qualité et à l'intégration des données, ainsi qu'aux incohérences méthodologiques des études existantes, qui ne permettent pas de comparer ou d'agrèger les estimations des coûts.

11. Les tentatives menées jusqu'à présent pour estimer le coût de la réalisation de l'ODD 2 se sont concentrées sur les chiffres globaux et sur des régions du monde dont les difficultés sont plus aiguës que celles de la région Europe et Asie centrale. Il est nécessaire, au bout du compte, d'obtenir des estimations détaillées des coûts spécifiques par région et par pays pour examiner les solutions réalistes et accessibles pouvant éclairer l'action publique et orienter les décisions d'investissement pour aider la région à atteindre ces cibles.

12. Néanmoins, en s'appuyant sur Chichaibelu *et al.*⁶, ce document estime sommairement l'ampleur des financements nécessaires pour atteindre l'ODD 2, en procédant par simple extrapolation. Il passe également en revue les estimations les plus récentes réalisées par la FAO, le Fonds international de développement agricole et le Programme alimentaire mondial (2015)⁷, Rosegrant *et al.* (2017)⁸, Torero et von Braun (2015)⁹, Laborde *et al.* (2016)¹⁰ et Shekar *et al.* (2017)¹¹. À l'aide de la méthode des courbes de coût marginal d'abattement, il met au jour un ensemble d'options d'investissement présentant un coût minimal et un potentiel maximal de réduction de la sous-alimentation au niveau mondial, dont il calcule le coût. Il ressort de cette étude que la réalisation de la cible 2.1 de l'ODD 2, à savoir éradiquer la faim d'ici à 2030, nécessiterait de mobiliser de l'ordre de 39 à 50 milliards d'USD d'investissements publics par an à l'échelle mondiale.

13. En extrapolant les chiffres globaux de Chichaibelu *et al.*¹², on estime que la région Europe et Asie centrale aura besoin d'environ 1,2 à 1,5 milliard d'USD d'investissements publics par an pour atteindre la cible 2.1 de l'ODD 2¹³. Ces chiffres doivent être interprétés avec prudence, car une simple extrapolation ne tient pas compte des spécificités régionales. Encore une fois, cette estimation est une simple indication préliminaire qui doit être affinée, mais elle offre un point de départ utile pour la discussion.

⁶ Chichaibelu B.B., Bekchanov, M., von Braun, J., et Torero, M. 2021. The global cost of reaching a world without hunger: Investment costs and policy action opportunities. *Food Policy*, 104: 102151. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2021.102151>.

⁷ FAO, Fonds international du développement agricole (FIDA) et Programme alimentaire mondial (PAM). 2015. *Objectif Faim Zéro: le rôle crucial des investissements dans la protection sociale et l'agriculture*. Rome, FAO. <https://www.fao.org/3/i4965f/I4965f.pdf>.

⁸ Rosegrant, M.W., Sulser, T.B., Mason-D'Croz, D., Cenacchi, N., NinPratt, A., Dunston, S., Zhu, T. *et al.* 2017. *Quantitative foresight modeling to inform the CGIAR research portfolio*. Washington, CGIAR. <https://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/131144/filename/131355.pdf>.

⁹ Torero, M. et Von Braun, J. 2015. *Toward a zero-hunger goal by 2030: some preliminary estimates of what it would cost*. Document non publié.

¹⁰ Laborde, D., Bizikova, L., Lallemand, T., et Smaller, C. 2016. *Ending Hunger: What would it cost?* Note d'information de l'Institut international du développement durable (IISD) et de l'IFPRI. Winnipeg, MB, Canada, IISD. <https://www.iisd.org/system/files/publications/ending-hunger-what-would-it-cost.pdf>.

¹¹ Shekar, M., Kakietek, J., Eberwein, J., et Walters, D. 2017. *An Investment Framework for Nutrition: Reaching the Global Targets for Stunting, Anemia, Breastfeeding, and Wasting*. Washington. Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1010-7>.

¹² Chichaibelu, B.B., Bekchanov, M., von Braun, J., et Torero, M. 2021. The global cost of reaching a world without hunger: Investment costs and policy action opportunities. *Food Policy*, 104: 102151. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2021.102151>.

¹³ Cette estimation ne tient pas compte des effets des fluctuations économiques, des phénomènes climatiques ni d'autres facteurs transitoires qui affectent la prévalence de la dénutrition dans la région (par exemple, les conséquences de la guerre en Ukraine). Il est également important d'analyser ces dynamiques pour élaborer des interventions et des politiques efficaces pouvant apporter des solutions aux défis immédiats et prévenir les conséquences négatives à long terme sur les individus et les communautés, notamment dans le cadre de la conception de stratégies adaptées aux cibles 2.1 et 2.2. L'expression «prévalence transitoire de la dénutrition» désigne une situation temporaire ou fluctuante dans laquelle la prévalence de la dénutrition, ou d'un apport nutritionnel insuffisant, varie au fil du temps.

Le financement de la réalisation de l'ODD 2 en Europe et en Asie centrale

2.1. Portée de l'analyse

14. Pour financer les cibles 2.1 et 2.2 des ODD, il faut d'abord prendre acte des relations d'interdépendance qui existent entre la sécurité alimentaire, la nutrition et la transformation des systèmes agroalimentaires. Il s'en suit que les besoins de financement doivent être appréhendés selon une approche à deux voies – l'une axée sur les besoins à court terme en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de protection sociale et d'aide d'urgence, et l'autre axée sur le financement de la transformation des systèmes agroalimentaires, transformation qui est nécessaire si l'on veut que ces systèmes assurent une alimentation saine et abordable en ne laissant personne de côté.

15. Cela passe par l'adoption d'une approche ambitieuse et globale qui s'inscrit dans une perspective axée sur le système financier, qui mette à profit toutes les sources possibles de financement public et privé et qui coordonne les parties prenantes publiques et privées afin d'identifier, de hiérarchiser, de structurer et d'échelonner les investissements, conformément aux Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires¹⁴. En outre, les financements doivent être conçus et ciblés de manière plus intelligente, exercer un effet catalyseur et être déployés de façon progressive et à grande échelle. Enfin, ils doivent être réalisés en anticipant les synergies et les éventuels arbitrages et en mesurant clairement les impacts, sans compromettre les bases économiques, sociales et environnementales de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

2.2. Sources de financement

16. La figure 1 illustre les principaux types et sources de financement du développement, qui s'appliquent également au financement de la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Ces financements peuvent être classés en fonction de leur source institutionnelle (publique ou privée) et de leur origine géographique (nationale ou internationale), critères qui, lorsqu'on les combine entre eux, donnent quatre grandes catégories: financement national public, financement national privé, financement international public et financement international privé. On peut également les classer en fonction de leur origine interne ou externe aux systèmes agroalimentaires.

Figure 1. Principales sources et principaux types de financements publics et privés du développement



Source: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2020. *Development Finance Assessment Guidebook: Supporting governments to build forward better through integrated national financing frameworks*. <https://sdgfinance.undp.org/sdg-tools/development-finance-assessment-dfa-guidebook>.

¹⁴ Approuvés en octobre 2014, les Principes du Comité de la sécurité alimentaire mondiale pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires visent à promouvoir des investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires afin de contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition, en soutenant la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

17. Dans le présent document, le financement national public fait référence aux budgets publics, qui sont alimentés par différents types de recettes et par l'emprunt et financent des subventions ou transferts publics ainsi que des dépenses en capital destinés à soutenir des investissements qui peuvent contribuer à la réalisation de l'ODD 2. Il inclut, entre autres, les dépenses affectées au développement agricole et rural, à la sécurité alimentaire, à la santé et à la nutrition, ainsi qu'à la protection sociale. Par ailleurs, les instruments financiers déployés par les banques nationales de développement, dont le mandat est de soutenir le développement général ou le développement sectoriel, peuvent également être en partie financés sur des fonds publics. Le financement national privé, quant à lui, provient de personnes et d'institutions qui peuvent être internes aux systèmes agroalimentaires (par exemple les agriculteurs, les coopératives et les entreprises agroalimentaires qui investissent dans les chaînes alimentaires) ou externes à ces systèmes (par exemple les banques, les institutions de microcrédit et les investisseurs institutionnels). Les sources de financement publiques et privées peuvent également être combinées au sein de divers types de partenariats et dispositifs de financement mixte.

18. L'aide publique au développement est la pièce maîtresse du financement international public, qui provient également d'institutions internationales de financement du développement et de fonds tels que le Fonds commun pour les ODD. En dernier lieu, le financement international privé recouvre les investissements étrangers directs et les financements apportés par les entreprises agroalimentaires multinationales, les institutions philanthropiques et les investisseurs privés ou les fonds d'investissement.

19. Le financement peut provenir d'une source unique ou de plusieurs sources syndiquées au sein de partenariats constitués sur la base de synergies entre différents mandats institutionnels, modalités opérationnelles et de mobilisation, appétences au risque et instruments de financement et de gestion du risque, comme c'est le cas pour le financement mixte précédemment mentionné.

20. Les financements publics sont essentiels pour la réalisation des cibles de l'ODD 2, qu'ils prennent la forme de dépenses courantes, qui permettent de pourvoir aux besoins immédiats, ou d'investissements destinés à transformer durablement le secteur agroalimentaire. Les dépenses publiques courantes permettent de financer des programmes nutritionnels essentiels et des subventions qui ciblent directement ou indirectement la faim et la malnutrition, ainsi que les frais de fonctionnement des services d'appui agricole tels que les programmes de vulgarisation, de lutte contre les nuisibles et les maladies et d'accès aux marchés, entre autres. Le financement public des investissements destinés aux infrastructures agricoles, à la recherche-développement, au renforcement des capacités et au capital humain constitue la pierre angulaire de la croissance durable, de la résilience et de la sécurité alimentaire à long terme. Les investissements publics sont en outre nécessaires pour appuyer le développement du système financier afin qu'il remédie aux difficultés rencontrées par les acteurs ruraux et agricoles pour obtenir des financements.

21. Dans le cas des investissements publics, au-delà des volumes, la hiérarchisation et le calendrier des investissements sont deux autres paramètres de grande importance pour la planification stratégique en raison des périodes de maturité différentes, des profils de rendement et de la pertinence, qui sont liés au contexte national. L'abandon des subventions aux exploitations agricoles à court terme au profit d'investissements dans les biens publics tels que la recherche et le développement agricoles, les services de conseil ruraux, le capital humain et les connaissances peut produire des rendements plus élevés, à plus large assise et plus durables¹⁵.

2.3. Défis et possibilités associés à l'architecture financière existante

Financement public

22. Aussi bien les dépenses récurrentes que les dépenses publiques d'équipement sont essentielles pour la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Elles doivent être efficaces par rapport à leur coût et soutenir le développement durable, ce qui n'est pas toujours le cas. Par exemple, les subventions publiques versées en soutien à la production agricole et à l'accès au financement sont souvent mal conçues, avec pour conséquences un manque d'efficacité et des effets secondaires involontaires. Le

¹⁵ Pour de plus amples informations, voir *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022*, disponible à l'adresse <https://doi.org/10.4060/cc0639fr>.

rapport coût-efficacité revêt de nos jours une importance cruciale, car les mesures budgétaires et monétaires adoptées en réponse aux crises récentes ont grevé les budgets publics, gonflé les ratios dette publique/produit intérieur brut, détérioré la notation des dettes souveraines et limité la marge de manœuvre budgétaire – en particulier dans les pays à faible revenu tels que le Kirghizstan et le Tadjikistan, qui font face à des niveaux de surendettement élevés. Le manque d'efficacité des systèmes fiscaux pèse sur les finances publiques. De plus, en son état actuel, le système de notation des dettes souveraines fait obstacle à un financement efficace des investissements à long terme dans les ODD et doit être redéfini¹⁶.

23. Les pouvoirs publics ont un rôle crucial à jouer dans la mise en place d'un environnement favorable au développement du financement privé, de même qu'ils peuvent faire beaucoup pour attirer les investissements privés. Grâce à une coordination efficace, à la mise en œuvre, dans le secteur financier, de politiques, de réglementations et de régimes de surveillance financière judicieusement conçus, associés à des investissements dans les biens publics, ils peuvent influencer sur les volumes, la composition et l'allocation des financements et des investissements. Néanmoins, la coordination inefficace des parties prenantes, le sous-développement de l'infrastructure financière, le manque de capacités institutionnelles et d'autres lacunes tenaces de l'environnement d'appui augmentent les coûts et les risques associés à la prestation des services financiers, renforcent l'asymétrie de l'information, découragent les nouveaux entrants ou poussent les prestataires vers la sortie et, en fin de compte, freinent le développement du secteur financier rural, qui pourrait pourtant apporter une contribution majeure au financement de l'ODD 2.

24. L'aide publique au développement est la pierre angulaire du financement international en faveur du développement. Son objectif spécifique, à savoir le développement, sa nature concessionnelle, son caractère contracyclique et sa capacité à mobiliser des sources de financement supplémentaires en font une source de financement essentielle pour l'ODD 2. Toutefois, les crises qui ont frappé la région ont entraîné une redéfinition inattendue des priorités des donateurs en matière d'aide publique au développement, rendant celle-ci moins prévisible qu'elle ne l'était par le passé. Qui plus est, l'aide publique au développement tend de plus en plus souvent à contourner les administrations publiques afin d'éviter les lourdeurs administratives, ce qui génère des incertitudes supplémentaires quant à la disponibilité réelle des financements. Les tendances à l'œuvre en matière d'insécurité alimentaire et de malnutrition nous avertissent que les niveaux actuels de l'aide publique au développement sont largement en deçà de ce qui est nécessaire pour atteindre les cibles de l'ODD 2 dans la région et que la structuration de l'aide publique au développement n'est pas optimisée pour répondre au double objectif consistant à améliorer les résultats sur le plan du développement et à exercer un effet de levier sur le financement privé.

25. Les banques publiques de développement – qui englobent les institutions bilatérales, multilatérales et nationales – présentent un certain nombre d'attributs qui font d'elles des acteurs clés de l'architecture du financement des ODD: un mandat centré sur le développement, des capacités de formation de capital à faible coût, un positionnement contracyclique et l'utilisation d'instruments polyvalents de financement et de partage des risques. Cependant, leur périmètre d'intervention actuel est très limité en comparaison des besoins, raison pour laquelle leur capitalisation doit être renforcée et leur modèle d'activité reconfiguré de façon à produire un impact plus important. Les banques nationales de développement peuvent aider à combler les déficits de financement, mais leurs antécédents mondiaux compliqués, jalonnés par des échecs institutionnels multiples qui ont entraîné des coûts publics massifs, augmenté les risques de distorsion des marchés et favorisé une culture du crédit laxiste, invitent à la prudence.

¹⁶ Pour Escrig-Olmedo *et al.*, les méthodes de notation ont tendance à privilégier le court terme et ne prennent pas suffisamment en compte les critères d'évaluation liés au potentiel de développement à long terme que les pays pourraient concrétiser s'ils avaient accès à des financements abordables à long terme. Voir: **Escrig-Olmedo, E., Fernández-Izquierdo, M., Ferrero-Ferrero, I., Rivera-Lirio, J., et Muñoz-Torres, M.** 2019. Rating the Raters: Evaluating how ESG Rating Agencies Integrate Sustainability Principles. *Sustainability*,

Financement privé

26. Les financements privés doivent être la source principale des investissements responsables dans les systèmes agroalimentaires. Cependant, le secteur privé rencontre de nombreuses difficultés pour se procurer des financements appropriés et abordables auprès des prestataires de services financiers et des investisseurs et pour utiliser ces financements. Cette situation s'explique par de nombreux freins, qui sont bien connus. Pour les prestataires de services financiers commerciaux, ils incluent notamment les risques réels ou perçus associés au financement de l'alimentation et de l'agriculture, qui engendrent des profils risque-rendement défavorables; le manque de connaissances sur le domaine et de capacités institutionnelles dans les secteurs ruraux et agricoles; le manque de produits, de services et de canaux de distribution appropriés; l'inefficacité des systèmes de gestion des risques; et, bien souvent, le manque de projets susceptibles d'attirer des financements. Conjugués aux lacunes des données sur le marché, à l'asymétrie de l'information, à l'évaluation obsolète des risques et aux lacunes de l'environnement d'appui, ces facteurs majorent le coût unitaire de la prestation des services et sapent l'économie sous-jacente du financement des systèmes agroalimentaires, en particulier des petits producteurs et des micro-, petites et moyennes entreprises agricoles. De même, les pratiques actuelles ne tiennent généralement pas compte des coûts cachés des risques financiers, sociaux et environnementaux liés au changement climatique, exposant les prestataires de services financiers et les investisseurs à des risques importants.

27. Les difficultés d'accès au financement et à l'investissement sont particulièrement aiguës pour les petits producteurs et les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes, car ceux-ci se heurtent à des obstacles supplémentaires, notamment l'absence de garanties et de produits de gestion des risques tels que l'assurance, des connaissances médiocres en matière de finances et d'affaires, une documentation restreinte sur leurs activités et d'autres facteurs d'exclusion systématique. Des défis accrus similaires se posent aux entreprises agroalimentaires du «milieu manquant»¹⁷, qui sont trop grandes pour bénéficier d'une aide publique ou d'un microfinancement privé, mais jugées trop petites, trop risquées ou insuffisamment attrayantes par les banques commerciales et les investisseurs privés.

Appel à l'action et voie à suivre pour accroître les financements destinés à l'ODD 2

3.1. Le coût de l'inaction

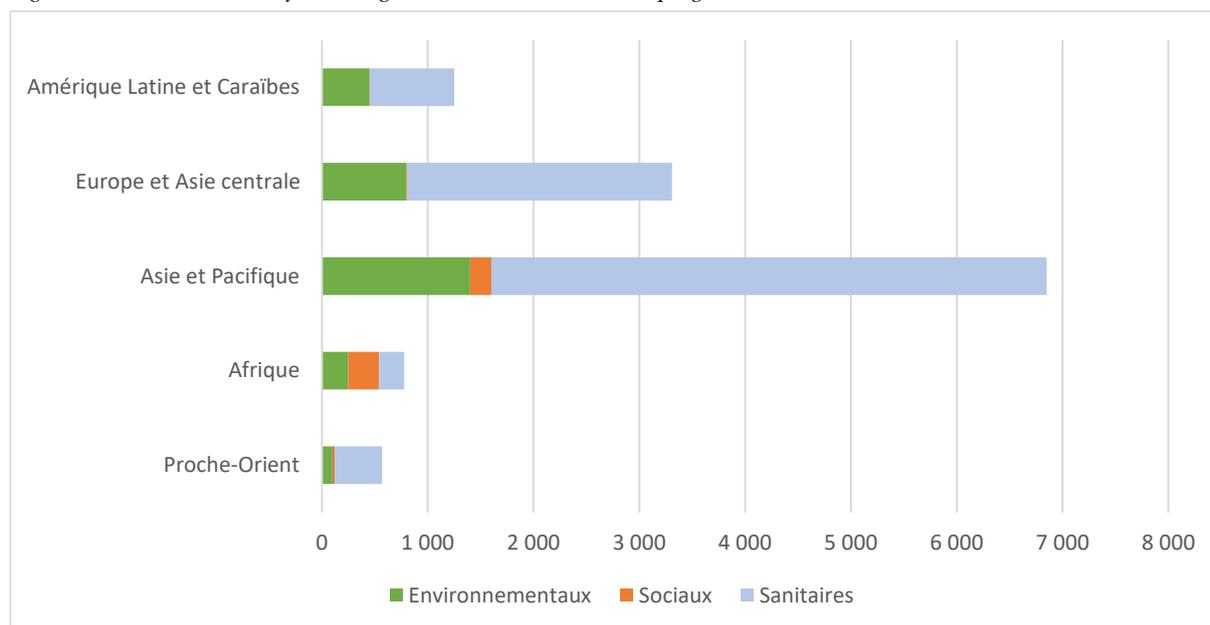
28. Il faut agir sans tarder et avec détermination pour identifier, mobiliser et déployer les financements et investissements nécessaires à la réalisation de l'ODD 2. Qui plus est, l'inaction pourrait annihiler les progrès accomplis dans la région, en particulier parmi les groupes vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Elle pourrait également entraver la croissance économique du secteur agricole régional, qui joue un rôle fondamental pour ce qui est de réduire la pauvreté et les inégalités et d'assurer la sécurité alimentaire. Les zones rurales en mal d'investissements risquent d'être confrontées à une augmentation de l'exode rural. Le manque de financements pour l'agriculture durable pourrait entraîner des problèmes environnementaux, tels que l'érosion des sols et la déforestation. La recherche et le développement pourraient encore reculer dans l'ordre des priorités, ce qui freinerait la croissance de la productivité agricole. La persistance de l'insécurité alimentaire pourrait être source d'instabilité sociale et politique et, par là-même, contrarier les efforts de développement. L'approche de la comptabilisation du coût complet¹⁸ montre combien il est urgent de transformer les systèmes agroalimentaires et d'avancer dans la concrétisation des cibles de l'ODD 2:

¹⁷ Dans ce rapport, les entreprises agroalimentaires désignent les entreprises qui interviennent dans la vente des intrants, la collecte et la distribution des récoltes, la production alimentaire ainsi que la transformation et la vente au détail des produits alimentaires.

¹⁸ L'approche de la comptabilisation du coût complet est une approche globale et systémique qui vise à mesurer et à évaluer les coûts et les avantages environnementaux, sociaux, sanitaires et économiques produits par les systèmes agroalimentaires, afin d'aider les décideurs, les entreprises, les agriculteurs, les investisseurs et les consommateurs à prendre de meilleures décisions. Voir: FAO. 2023. *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2023. Pour une transformation des systèmes agroalimentaires: connaître le coût véritable des aliments*. FAO. <https://doi.org/10.4060/cb5623fr>.

d'après le rapport *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2023*, le coût de l'inaction, sur le strict plan sanitaire, pour la région se chiffre en milliers de milliards de dollars (voir la figure 2). **Hiba! A hivatkozási forrás nem található.**

Figure 2. Coûts cachés des systèmes agroalimentaires dans les cinq régions de la FAO, en milliards d'USD



Source: D'après FAO. 2023. *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2023. Pour une transformation des systèmes agroalimentaires: connaître le coût véritable des aliments*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc7724fr>.

Note: Le graphique représente les coûts cachés quantifiés totaux des systèmes agroalimentaires par région en USD par parité de pouvoir d'achat de 2020.

3.2. La voie à suivre

29. Dans le contexte de l'augmentation des financements consacrés à la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD dans la région, la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe pourrait soumettre les recommandations suivantes à l'examen de ses membres:

30. Dans le cadre des réflexions menées sur les moyens de mobiliser des financements supplémentaires à l'appui des cibles 2.1 et 2.2 des ODD, les pouvoirs publics et partenaires de développement sont encouragés à **adopter une perspective axée sur les systèmes financiers** aux niveaux mondial, régional et national. Cette démarche suppose d'activer toutes les sources de financement possibles de manière intégrée, comme le prévoit le programme d'action d'Addis-Abeba. Les autorités publiques devraient collaborer avec les donateurs, les partenaires de développement, les prestataires de services financiers du secteur privé et les acteurs intervenant du côté de la demande afin de recenser systématiquement les possibilités et les obstacles en matière de mobilisation de financements pour les cibles 2.1 et 2.2 des ODD au macroniveau de l'environnement d'appui, au mésoniveau de l'infrastructure financière et au microniveau où se joue la dynamique de l'offre et de la demande de financements et d'investissements.

31. Dans cette optique, les gouvernements devraient **élaborer des stratégies de financement des ODD et des plans d'action intégrés au niveau national**, ce qui peut être réalisé par différents moyens. Une piste prometteuse, sur laquelle plusieurs pays de la région se sont déjà engagés, consiste à élaborer des cadres de financement nationaux intégrés qui aident les pays à renforcer les processus de planification et à surmonter les obstacles existants au financement des ODD au niveau national. Les cadres de financement nationaux intégrés reposent sur une évaluation rigoureuse de l'ensemble des sources et des modalités de financement, à partir de laquelle les pays peuvent élaborer des stratégies d'appui à l'augmentation des investissements, à la gestion des risques et aux priorités en matière de développement durable. Ces cadres sont en outre liés aux cadres nationaux de développement durable et à des ODD spécifiques, ce qui permet aux pays d'assurer un suivi plus précis et complet des

ressources. Le fait de rendre les informations sur le financement des ODD plus accessibles et plus transparentes aidera à canaliser les flux financiers vers les domaines où ils sont le plus nécessaires et renforcera la confiance des donateurs.

32. Dans le cadre de ces stratégies de financement, il conviendra **d'utiliser les approches de financement et de gestion des risques de manière stratégique**, qu'il s'agisse d'approches déjà existantes ou innovantes. Les garanties et les financements mixtes peuvent attirer les investissements privés dans l'agriculture en mobilisant des fonds publics ou philanthropiques contribuant à atténuer les risques. L'émission d'obligations vertes et d'obligations à impact social est un moyen de flécher les financements vers des pratiques agricoles durables ayant un impact social et environnemental. Les décideurs devraient soutenir l'investissement à impact afin d'orienter les capitaux vers les entreprises agroalimentaires et les technologies agricoles qui génèrent à la fois un rendement financier et des résultats bénéfiques sur les plans social ou environnemental. Les outils de gestion des risques agricoles, tels que les produits d'assurance innovants, sont essentiels pour renforcer la résilience des petits exploitants à différents risques et améliorer leur «bancabilité»¹⁹. Il est en outre possible d'élargir la base de financement des projets agricoles de petite dimension en encourageant le développement des plateformes de financement participatif et de prêts entre particuliers et l'affectation des envois de fonds à des usages productifs. En dernier lieu, en facilitant les partenariats public-privé, on peut mettre à profit les atouts des deux secteurs en ce qui a trait à la mise en œuvre de projets contribuant à la sécurité alimentaire et à l'agriculture durable.

33. Procéder à un **examen des dépenses publiques** liées à l'ODD 2 en évaluant l'efficacité, l'efficacité et le rapport coûts-avantages des programmes de subventions publiques, et, au besoin, élaborer une stratégie de réaffectation privilégiant les «subventions intelligentes», des mesures d'incitation et des stratégies de sortie. Les stratégies doivent prendre dûment en compte les facteurs sociopolitiques et économiques, remédier aux éventuels effets négatifs à court terme, en particulier ceux touchant les groupes vulnérables, et être conçues sur la base d'éléments factuels. Cela peut supposer d'abandonner les subventions aux exploitations agricoles à court terme au profit d'investissements dans les biens publics tels que la recherche et le développement, les mesures et interventions tenant compte des enjeux nutritionnels, le capital humain et les connaissances, qui peuvent produire des rendements plus élevés, à plus large assise et plus durables. Les pays pourraient en outre évaluer et actualiser leurs politiques fiscales, prendre des mesures pour améliorer (s'il y a lieu) leurs systèmes de gestion fiscale et renforcer leurs capacités de recouvrement de l'impôt, et faire de la politique budgétaire un outil stratégique pour décourager les mauvaises habitudes alimentaires et les produits alimentaires ou les pratiques agricoles préjudiciables à l'environnement.

34. Pour **mieux utiliser l'aide publique au développement**, les gouvernements gagneraient à exploiter les synergies avec d'autres flux financiers, tels que les investissements privés, en se posant comme des catalyseurs qui réduisent les risques et incitent à investir davantage dans le secteur agroalimentaire de la région. Les cadres de financement intégrés, tels que les cadres de financement nationaux intégrés susmentionnés, peuvent jouer un rôle clé dans l'intégration des systèmes de planification et de financement publics. Ils peuvent contribuer à intégrer les ODD dans les cadres de gestion des finances publiques et à mobiliser, coordonner et déployer stratégiquement l'aide publique au développement à l'appui de la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD, tout en exploitant les synergies avec le programme plus large de financement des objectifs de développement nationaux et des ODD.

35. Les pouvoirs publics devraient rendre **l'environnement plus favorable au financement rural et agricole privé**. Cela impose de réduire les obstacles à l'accès, les coûts et les risques et d'améliorer les fondements économiques de la prestation des services financiers, de rendre les clients

¹⁹ La bancabilité fait référence à la faisabilité et à l'attractivité d'un projet, d'une personne ou d'une entité spécifique au regard de l'octroi de différents types d'instrument de financement (emprunt, capitaux propres et instruments hybrides). Elle est évaluée du point de vue du fournisseur de l'instrument de financement, généralement sur la base de plusieurs critères tels que la capacité de remboursement, les garanties, les antécédents de crédit, la viabilité technique et commerciale, la capacité de gestion, le respect de la législation et de la réglementation et les considérations relatives à la gestion des risques. Dans le contexte des ODD, elle tient également compte des aspects environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance.

ruraux et agricoles plus attrayants pour les prestataires de services financiers et de favoriser l'extension de la taille globale du marché. Plusieurs solutions existent pour y parvenir:

- a. Améliorer le **cadre juridique et réglementaire** afin d'accroître la rentabilité des transactions financières et d'étendre la gamme des actifs pouvant servir de garanties pour l'obtention de financements commerciaux, en y incluant les récoltes, les sommes à recevoir, le matériel et les terrains ruraux. Il faut notamment actualiser la législation relative au secteur financier et la réglementation prudentielle et améliorer le droit contractuel, les droits de propriété et la législation applicable aux emprunts hypothécaires, à la faillite, aux régimes fonciers et aux transactions sécurisées, ces instruments devant être modernes, fondés sur des éléments factuels et adaptés aux besoins du secteur.
- b. Renforcer les **capacités techniques des institutions du secteur public** pour qu'elles puissent élaborer des politiques et des pratiques qui encouragent le financement et l'investissement en milieu rural, établir des plateformes de dialogue entre les différents milieux concernés – agriculture, finance et environnement des entreprises – et mettre en place une base de données solide qui éclaire le dialogue et l'élaboration des politiques.
- c. Investir dans la création d'**infrastructures d'information et de données financières de mésoniveau** pouvant générer des avantages publics systémiques tout en améliorant la prise de décisions. Il s'agira notamment de développer ou d'étendre les dispositifs de garantie de crédit et de refinancement, les registres des garanties et les agences de notation, les infrastructures de paiement, les plateformes permettant de canaliser les envois de fonds vers des investissements productifs et les systèmes d'information commerciale, météorologique et géospatiale qui améliorent la gestion des risques et appuient le développement des systèmes d'assurance agricole.
- d. Participer à **des mécanismes et à des partenariats de financement innovants**, par exemple des accords de financement mixte avec des donateurs, des institutions de financement du développement et des acteurs du secteur privé, dans une optique de réduction des risques inhérents aux transactions financières, ou faciliter la création de tels mécanismes.
- e. Soutenir les **programmes de formation de base à la finance** en mettant l'accent sur les petits producteurs et les petites entreprises agroalimentaires, ainsi que sur les groupes généralement vulnérables tels que les femmes et les jeunes.

36. **Encourager la création de centres de partage de connaissances et de collaboration** entre les milieux de la finance et du développement en s'appuyant sur des groupes de travail multipartites, afin d'élaborer une vision commune et des modèles de partenariat pour le financement de l'ODD 2.

37. **Étendre le périmètre d'intervention des banques multilatérales de développement** en renforçant leur capitalisation et en adaptant leurs modèles de financement, de façon à ce qu'elles soient plus efficaces, accentuent leur effet de levier et jouent un rôle plus proactif pour ce qui est d'attirer les fonds privés. Le renforcement des plateformes de communication et de coordination entre les banques publiques de développement peut rendre les financements plus efficaces en améliorant les complémentarités et en favorisant les regroupements, les synergies et l'emploi de normes communes.

38. Réévaluer les **banques nationales de développement** en prenant mieux en compte leur histoire complexe. Toute initiative visant à renforcer les banques nationales de développement existantes ou à en créer de nouvelles devra être sous-tendue par une évaluation avisée et être fondée sur les principes de viabilité financière, de bonne gouvernance, d'indépendance opérationnelle et de surveillance réglementaire rigoureuse. Ces banques devront également être positionnées stratégiquement sur le marché, afin de réduire autant que possible les distorsions.

39. **Reconnaître que le risque «d'ODD-washing»** – le fait d'étiqueter, par opportunisme, des financements et des investissements comme étant conformes aux ODD – augmente à mesure que les incitations à accroître le financement durable des ODD se multiplient. Pour contrer ce phénomène, les entités publiques et privées doivent établir et adopter des cadres et des normes communs qui définissent ce qu'est un investissement durable et responsable. Ces cadres devraient couvrir les

méthodes de gestion, la mesure des impacts et les moyens de garantir l'obligation de rendre compte. À cet égard, la région Europe et Asie centrale pourra s'inspirer du cadre de l'Union européenne pour la finance durable et de la taxonomie, des exigences déclaratives et des outils qui lui sont associés.